

## Composants de denrées alimentaires et d'aliments fourragers comportant un risque OGM

État août 2013

### Composants de denrées alimentaires et d'aliments fourragers comportant un risque OGM, classés par produits

Sont désignées comme «comportant un risque OGM» les cultures et les produits dont des variétés transgéniques sont déjà produites, car le génie génétique est formellement interdit en agriculture biologique et toute contamination avec des OGM doit être évitée.

Aujourd'hui, il existe des filières qui peuvent fournir de la marchandise avec un très petit taux ou pas du tout d'OGM pour tous les produits ci-dessous, même en provenance de pays avec des cultures transgéniques. La condition de base est d'avoir une certaine isolation spatiale, de disposer de semences sans OGM et d'une filière de transports qui s'est spécialisée dans les marchandises sans OGM.

Les importations de denrées alimentaires ou d'aliments fourragers comportant un risque OGM d'un des pays cités ci-dessous sont donc possibles, mais la situation doit être évaluée avec soin. Concernant les exigences de Bio Suisse, veuillez-vous référer au mémo «Éviter la contamination des produits Bourgeon importés par des OGM».

#### a) Composants végétaux comportant un risque OGM

##### **Maïs<sup>1</sup>**

En 2012, 35 % du maïs cultivé dans le monde était du maïs génétiquement modifié (GM). Ci-dessous figure la liste des pays qui cultivent du maïs GM. Les chiffres entre parenthèses indiquent la proportion de maïs GM par rapport au total des surfaces de maïs de chacun de ces pays:

Argentine (85 %), Brésil (75 %), Canada (93%), Paraguay (40 %) Uruguay (93 %), et USA (88 %). L'Argentine, le Canada et les USA cultivent aussi des variétés de maïs doux. Au Chili<sup>2</sup>, les variétés GM cultivées servent principalement à la production de semences. Il y a également des cultures de maïs GM en Afrique du Sud (86 %), aux Philippines (29 %), au Honduras (7,7 %), en Égypte (0,6 %) et en Europe (UE 27: 0,5 %). Les pays qui en cultivent en Europe sont l'Espagne (30 %), le Portugal (20 %) et sur des surfaces nettement moindres la Roumanie, la Slovaquie et la République tchèque.

La situation en Pologne, au Mexique, en Ukraine, à Cuba et dans les états africains n'est pas claire. Il est probable que du maïs GM y soit également cultivé.

En août 2013, la Cour de cassation de France a levé l'interdiction de cultiver le maïs Mon 810. Il n'est pas certain si et où du maïs GM sera semé au printemps 2014. Au niveau politique, c'est la prolongation du moratoire qui est soutenue.

En Europe, des produits bio peuvent être contaminés par du matériel GM dans des installations parce que du maïs GM et des produits à base de maïs GM (gluten de maïs) sont importés en Europe. Au niveau des aliments fourragers, la séparation stricte de la marchandise GM et de la marchandise non GM n'est pas toujours garantie.

##### **Soja**

En 2012, 81 % du soja cultivé dans le monde était du soja transgénique. Les principaux lieux de production se trouvent sur tout le continent américain, en particulier en Argentine

<sup>1</sup> Le terme maïs englobe toutes ses formes: maïs d'ensilage, maïs grain, gluten de maïs, amidon de maïs. Selon les prescriptions de l'industrie de l'amidon européenne, l'amidon de maïs et les farines de maïs sont obtenus à base de maïs non transgénique. C'est pourquoi le dextrose est disponible sur le marché avec la certification qu'il n'est pas transgénique.

<sup>2</sup> Les cultures au Chili servent uniquement à la production de semences OGM (maïs, soja, colza) pour l'exportation.

(100 %), au Brésil (88 %), en Bolivie (91 %), au Canada (94 %), au Paraguay (95 %), en Uruguay (100 %) et aux USA (93 %). Du soja GM est également cultivé en Afrique du Sud (90 %), au Mexique (5 %) et au Costa Rica ainsi qu'au Chili<sup>2</sup>.

La situation en Ukraine n'est pas claire, il est probable que du soja GM y soit cultivé. Il n'y a pas de cultures de soja GM en Europe. Avant son entrée dans l'UE en 2007, la Roumanie cultivait du soja transgénique. Il est peu probable que les installations contiennent aujourd'hui encore des résidus.

En Europe, des produits bio peuvent être contaminés par du matériel GM dans des installations, parce qu'il y a beaucoup de soja GM ou de produits à base de soja GM (tourteau de soja, huiles) qui sont importés que ce soit comme aliments fourragers ou pour une utilisation industrielle (carburants). Au niveau des aliments fourragers, la séparation stricte de la marchandise GM et de la marchandise non GM n'est pas toujours garantie.

### **Graines de coton**

En 2012, sur l'ensemble du coton cultivé dans le monde, 81 % étaient du coton génétiquement modifié. La culture de coton GM s'étend au niveau mondial en Argentine (99 %), en Australie (99,5 %), au Brésil (50 %), au Burkina Faso (51 %), en Chine (81 %), en Inde (88 %), au Mexique (97 %), au Myanmar (84 %), au Pakistan (82 %), au Paraguay (45%), en Afrique du Sud (100 %) et aux USA (94 %).

Du coton GM est cultivé sur de petites surfaces Au Costa Rica, en Colombie, en Indonésie et au Soudan, et il n'y a pas de culture de coton GM en Europe.

L'utilisation des fibres de coton GM n'est soumise ni à une autorisation, ni à une obligation de déclaration. En Europe, l'huile de graines de coton est autorisée comme huile végétale ou sous forme d'huile hydrogénée pour l'alimentation humaine et animale.

### **Colza<sup>3</sup>**

En 2012, la culture de colza transgénique s'élevait à 9,2 % des surfaces de colza cultivées au niveau mondial. Il est cultivé au Canada (97.5 %), aux USA (93 %), en Australie (10 %) et au Chili<sup>2</sup>.

Le Japon et l'Europe importent du colza GM à des fins techniques (huiles spéciales et carburants) et comme denrée alimentaire.

### **Pommes de terre<sup>4</sup>**

La pomme de terre pour l'industrie Amflora a une autorisation pour l'UE depuis mars 2010. BASF a stoppé le marketing pour cette pomme de terre en 2012. Il n'y a pas de culture en Europe. La culture de pommes de terre GM a aussi été arrêtée au Canada et aux USA.

Les pommes de terre GM sont autorisées comme denrée alimentaire et comme aliment fourrager en Australie, au Japon, en Corée, aux Philippines et au Mexique mais pas pour la culture.

### **Betterave sucrière**

En 2012, la culture de betterave sucrière transgénique s'élevait à 9,2 % des surfaces de betterave sucrière cultivées au niveau mondial. Les zones concernées se limitent au Canada (96 %) et aux USA (97 %).

Dans l'EU, la transformation se limite actuellement aux betteraves sucrières conventionnelles. Les produits contenant du sucre importés d'Amérique du Nord peuvent contenir sucre de betterave sucrière GM.

### **Graines de lin**

Bien qu'autorisé au Canada et aux USA, le lin GM (CDC Triffid) n'a jamais été cultivé à des fins commerciales. L'autorisation au Canada a été retirée en 2001. Des contaminations se produisent cependant encore, mais leurs sources ne sont pas claires.

<sup>3</sup> Les cultures de parenté proche du colza, telle que la moutarde, sont également des cultures à risque.

<sup>4</sup> Pommes de terre et protéines de pommes de terre. Les pommes de terre transgéniques peuvent être cultivées en UE pour la fabrication industrielle d'amidon.

<b>Papaye</b>	Cultivée aux USA (Hawaii: part de 60 %) et en Chine. En Thaïlande, la culture est interdite mais des essais en champs ont été réalisés. Les importations des USA et de Thaïlande contiennent régulièrement des papayes GM.
<b>Luzerne</b>	Cultivée aux USA (en 2012 sur 320'000 ha, soit 30 % de la surface cultivée). L'ISAAA estime qu'il y aura d'ici 2015 environ 4,2 millions d'hectares ensemencés avec des variétés GM (env. 50 %).
<b>Riz</b>	Pas de culture transgénique au niveau mondial, mais des contaminations sont survenues lors d'importations des USA, du Pakistan et de Chine.
<b>Moutarde</b>	Pas de culture transgénique au niveau mondial, toutefois la moutarde et le colza sont botaniquement des parents proches. Il peut donc y avoir des croisements. La culture de moutarde GM est interdite au Canada mais des contaminations y ont néanmoins été découvertes.
<b>Blé</b>	Des contaminations ont été trouvées dans le blé aux USA.
<b>Autres cultures</b>	Les USA cultivent également des variétés transgéniques d'endives, de courges, de tomates, de courgettes (de même au Canada), la Chine de tomates, de poivrons et de tabac.

## b) Produits animaux comportant un risque OGM

### Abeilles

*Il n'existe pas d'abeilles transgéniques.*

Le **miel** est considéré en Suisse comme un produit animal et le pollen n'est pas considéré comme un ingrédient. De même que le lait de vaches ayant mangé des fourrages OGM ne doit pas être déclaré comme «génétiquement modifié», le miel d'abeilles contenant du pollen de plantes transgéniques ne doit pas avoir cette mention. Si du pollen de plantes GM est découvert, sa présence est considérée comme un hasard et le miel peut être commercialisé. En UE, la gestion du pollen dans le miel est encore confuse. Toutefois, les plantes dont le pollen est retrouvé dans du miel, doivent être autorisées dans l'UE comme denrées alimentaires.

*Exigences supplémentaires pour l'apiculture bio: l'emplacement des ruches doit être tel que dans un rayon de trois kilomètres autour de l'emplacement, les sources de nectar et de pollen soient constituées essentiellement de cultures écologiques/biologiques et/ou d'une flore spontanée et/ou de cultures traitées avec des procédés qui n'ont que peu d'impact sur l'environnement (...) et qui ont un impact minimal sur la qualité écologique/biologique des produits apicoles. Ces dispositions ne s'appliquent ni aux régions sans floraison, ni à la période de sommeil des abeilles.*

Les pelotes de pollen qui contiennent du matériel de cultures OGM doivent être contrôlées et déclarées. La collecte de pelotes de pollen est interdite en agriculture biologique.

### Autres animaux agricoles

Il n'existe pas d'animaux agricoles génétiquement modifiés ayant obtenu une autorisation en Europe ou en Suisse.

**Attention:** les produits d'animaux qui ont consommé du fourrage GM ne sont pas soumis à déclaration.

**c) Ingrédients, additifs et auxiliaires technologiques comportant un risque OGM**

L'utilisation des **ingrédients conventionnels** suivants dans des denrées alimentaires ou des aliments fourragers nécessite une déclaration InfoXgen:

Ingrédients qui peuvent être utilisés dans des denrées alimentaires bio en qualité conventionnelle conformément à l'Annexe IX de la directive de l'UE et qui peuvent être fabriqués à partir d'OGM:

- Fructose
- Amidon de pomme de terre
- Amidon de riz et de maïs cireux
- Papier de riz
- Feuille en pâte d'hostie
- Graisses et huiles (p. ex. huile de germes de maïs, huile de graines de coton)

L'utilisation des **additifs conventionnels** suivants dans des denrées alimentaires ou des aliments fourragers bio nécessite une déclaration InfoXgen:

- Arômes
- Microorganismes
- Vitamines
- Acides organiques
- Lécithine
- Pectine de betterave sucrière
- Glycérine
- Tocophérol/vitamine E

L'utilisation des **auxiliaires technologiques** suivants dans des denrées alimentaires ou des aliments fourragers bio nécessite une déclaration InfoXgen:

- Albumine de protéines végétales
- Microorganismes
- Enzymes
- Farine de riz
- Vitamines
- Arômes
- Huiles végétales
- Amidons végétaux

Les **aliments fourragers conventionnels** suivants nécessitent également une déclaration InfoXgen:

- Tous les produits à base de soja
- Maïs sous forme de grains, de son, de farine fourragère, de tourteau de germes ou de gluten
- Graines de colza, tourteau de colza, enveloppes de graines de colza
- Riz, tourteau de germes de riz
- Pulpe de betterave sucrière, mélasse des USA
- Graines de lin, tourteau de lin
- Drêches de brasserie, levure de bière
- Huiles végétales
- Extraits de protéines végétales
- Dextrose
- Acides organiques
- Lécithine
- Enzymes
- Vitamines